



Programme de formation

Travaux En Hauteur

Formation à la Gestion du Risque Travaux en Hauteur



Nature de l'action :

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances



Objectifs pédagogiques :

- Connaître les dispositions réglementaires et normatives relatives aux travaux en hauteur.
- Être capable de déterminer et de mettre en pratique les moyens adéquats pour se sécuriser lors de la progression et la réalisation d'interventions en hauteur.



Public concerné :

Salarié ayant la nécessité de mettre en place des moyens adéquats anti-chutes pour la réalisation d'interventions en hauteur.



Pré requis :

Avoir 18 ans et être apte médicalement aux travaux en hauteur



Savoir lire, écrire, compter en français



Durée :

7 h par participant



Conditions pratiques :

Du matériel pour les démonstrations pratiques (nacelle élévatrice, harnais avec ligne de vie transportable, PIRL, échelle, ...) sera mis à disposition si la formation se fait au centre ACTESUR.



Evaluation des compétences :

Une évaluation théorique et des exercices pratiques listés permettront à l'employeur de déterminer les capacités d'interventions des salariés stagiaires. La formation donnera lieu à la délivrance d'un certificat de stage.



Programme :

Théorie :

- Rappels des risques et circonstances d'accidents liés aux travaux en hauteur
- Textes réglementaires et normes en vigueur,
- Les protections individuelles
- Les protections collectives
- sensibilisation aux risques liés au port du harnais
- sensibilisation aux risques liés aux " Travaux en hauteur "
- Principes généraux de prévention
- Adaptation des principes généraux de prévention au risque " Travaux en hauteur "
- Evaluation des risques, préalable à des travaux en hauteur
- Caractéristiques techniques des matériels existants concernés pour les accès et les travaux en hauteur
- La suppression du risque et l'anticipation,
- Textes réglementaires et normes en vigueur, relatifs à l'utilisation de ces engins et matériels
(périodicité des contrôles, personne désignée, registre de sécurité et registre d'observations, ...)
- Adéquation des engins et des matériels utilisés pour les travaux en hauteur

Pratique :

- Vérification et réglage du harnais
 - Exercices pratiques de progression sur point d'ancrages fixes ou mobiles permanents (parcours).
 - Exercices pratiques de progression verticale et avec mise en place de matériel technique de travaux en hauteur (ligne de vie verticale et horizontale temporaire, ancrages mobiles, ...etc).
- Les exercices pratiques seront effectués sur des parcours déterminés au sein du centre ACTESUR, seront effectués sur des « SPOTS » mis à disposition par l'entreprise d'accueil.

Moyens pédagogiques:

Film vidéo, animation sous Power Point, exercices pratiques

Effectif :

6 à 10

Compétence du formateur :

Formateur professionnel expérimenté et ayant suivi une mise à jour des compétences pédagogiques et techniques depuis moins de 5 ans

Documents de référence :

Décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur



DataLock

ACTESUR - ZAC des Tourelles - 90120 Morvillars
Tél. +33 (0)3 84 56 16 23

ACTESUR APB - 4G chemin de Palente - 25000 Besancon
Tél. +33 (0)3 81 40 15 15

24/04/2017 31 24306 R.HAUT_FI_CAT_0_1j

WWW.ACTESUR.FR

contact@actesur.fr